

Le paradoxe de l'alternance

Plébiscité par les étudiants comme par les entreprises, l'alternance peine pourtant à se développer. La faute à la crise, qui limite les possibilités de financement, mais aussi à une faible présence dans la fonction publique et dans le tertiaire.

La cause est entendue : l'alternance a la cote, auprès des étudiants comme des recruteurs. Longtemps cantonnées aux métiers manuels et aux filières du type CAP et BEP, ces formations hybrides, à mi-chemin entre l'école et l'entreprise, se sont développées dans les cursus post-bac. Près de 18 % des apprentis et environ les deux tiers des élèves en contrat de professionnalisation suivent au-

Les propositions du rapport Progllo

Dans son rapport remis en décembre dernier à Laurent Wauquiez, secrétaire d'Etat chargé de l'Emploi, Henri Progllo, le PDG d'EDF, évoquait plusieurs pistes pour le développement de l'alternance. Parmi celles-ci :

- la mise en place d'une aide temporaire aux entreprises pour l'embauche d'un jeune en alternance ;
- l'instauration d'un crédit d'impôt pour les entreprises ;
- la création d'un guichet unique « alternance » au sein de Pôle emploi ;
- l'instauration d'une aide au transport et à la mobilité, notamment sous forme de chèques logement ;
- le lancement d'une carte d'alternance, offrant les mêmes avantages que la carte d'étudiant.

jourd'hui une formation de niveau supérieur.

Plusieurs facteurs expliquent cette progression. Alors que l'accès au marché du travail reste difficile, voire fermé pour nombre de jeunes diplômés, ces cursus qui font la part belle à l'expérience professionnelle sont considérés par beaucoup d'entre eux comme de véritables tremplins vers l'emploi. « Les diplômés qui ont suivi une formation en alternance sont plus vite opérationnels que leurs collègues issus d'autres filières. Au cours de leurs deux ou trois années de cursus, ils ont eu des responsabilités différentes et ont acquis une plus grande maturité professionnelle, ce qui facilite leur intégration dans le monde du travail », note Jean-Paul Soubeyrand, animateur du groupe de travail sur l'apprentissage au sein de la Conférence des grandes écoles, qui compte plus de 12.000 apprentis ingénieurs et managers. En outre, à l'heure où l'ouverture sociale est un objectif clef pour ces grandes écoles, l'apprentissage, qui permet de financer aisément des études onéreuses, apparaît comme une voie à privilégier.

De plus en plus d'entreprises trouvent aussi un intérêt à la formule. « Les DRH qui se sont lancés dans l'apprentissage renouvellent le plus souvent l'expérience, même s'il existe encore des réticences, notamment dans les grandes entreprises. Ils comprennent vite qu'il est plus confortable de recruter des jeunes que l'on a formés et suivis sur le long terme », constate pour sa part Bernard Legendre, directeur général adjoint de l'Assemblée des chambres françaises de commerce et d'industrie (Acfc).

En termes d'insertion, les résultats sont concluants. Selon une étude récente de l'Acfc, 79 % des apprentis entrés sur le marché du travail en 2004 ont obtenu leur premier emploi en moins de trois



Avec 350 apprentis sur deux années, Reims Management school est l'une des grandes écoles les plus engagées dans l'apprentissage.

mois et 90 % dans les six mois. Dans la moitié des cas, ces apprentis ont même décroché directement un CDI. Et, contrairement à une opinion répandue, l'apprentissage n'exclut pas la mobilité, au contraire : « Quatre ans après leur embauche, la grande majorité des apprentis qui n'ont pas vu leur salaire ou leurs responsabilités augmenter ont réussi à décrocher un nouvel emploi ailleurs », observe Bernard Legendre.

De nouveaux freins à lever

En dépit de ces atouts, l'alternance peine à se développer. Alors que le plan de cohésion sociale de Jean-Louis Borloo tablait sur 500.000 apprentis fin 2009, leur nombre plafonne aujourd'hui à un peu plus de 400.000. De leur côté, le nombre de contrats de professionnalisation peine à dépasser les 200.000.

Pour booster la filière et lui permettre d'atteindre le nouvel objectif d'un jeune sur cinq en alternance d'ici à 2015, le gouvernement a mis sur pied trois groupes de travail. Leurs conclusions,

attendues pour très bientôt, permettront d'établir un plan d'action pour accélérer le développement de ces formations dans tous les secteurs - en particulier la fonction publique et le tertiaire.

Pour les spécialistes de l'alternance, il est aussi urgent de réévaluer le financement de ces filières. Actuellement, seule la moitié de la taxe d'apprentissage (1,8 milliard d'euros en 2008) est reversée aux centres de formation d'apprentis. « La moitié restante est accordée à d'autres formations professionnelles. Or cet émiettement limite de facto les possibilités d'ouvrir de nouvelles classes d'apprentis », déplore Didier Guinaudie, secrétaire national de la Fédération nationale des associations régionales des directeurs de centre de formation d'apprentis (Fnadir). Autre difficulté : le montant des subventions accordées par les conseils régionaux peut varier considérablement. Autant de chantiers auxquels il faudra s'attaquer pour faire - enfin - de l'apprentissage une vraie voie d'excellence, reconnue par tous.

GUILLAUME CHAZOUILLÈRES